ART. PREMIER N° 30

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2019

CRÉATION D'UNE PRIME POUR LE CLIMAT ET DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE - (N° 2352)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 30

présenté par M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 44, insérer les quatre alinéas suivants :

- « Section 4 bis
- « Modalités d'accompagnement des propriétaires dans leur projet de rénovation
- « Art. L. 322-5-1. Une assistance à maîtrise d'ouvrage, réalisée par un mandataire habilité de l'Agence nationale de l'habitat, est prévue pour les propriétaires bénéficiant de la prime pour le climat. Cette assistance à maîtrise d'ouvrage comprend notamment l'élaboration du projet de transition écologique de l'habitat prévu à l'article L. 322-2, l'appui à l'obtention des devis, le suivi du chantier, l'appui à la réception des travaux et la certification de la qualité de leur exécution prévue à l'article L. 322-5 ainsi que, le cas échéant, les contrôles mentionnés au II du même article.
- « Peuvent notamment être désignés mandataires les sociétés d'économie mixte locales mentionnées à l'article L. 1521-1 du code général des collectivités territoriales et les offices publics de l'habitat mentionnés à l'article L. 421-1 du présent code. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le dispositif prévu par la proposition de loi permet de lever deux des principaux freins à la rénovation énergétique, à savoir le manque d'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation et le reste à charge, souvent trop élevé.

À cette fin, cet amendement prévoit un accompagnement renforcé des ménages par l'Anah et par le biais de ses mandataires habilités (sociétés d'économie mixte ou offices publics de l'habitat, par exemple) : les ménages sont pleinement aidés dans leur projet par un tiers de confiance compétent ART. PREMIER N° 30

et de proximité (montage du dossier administratif, choix des travaux, des entreprises et des devis, réception des travaux, etc.) dans une logique d'assistance à maîtrise d'ouvrage déjà expérimentée avec succès dans plusieurs régions.